

COMMISSION DE LA VIE SOCIALE

Compte-rendu de la réunion de site ESAT Cravanche Jeudi 10 octobre 2024

La séance débute à 14h30. Elle est animée par Corinne REDERSDORFF, Directrice, en l'absence de Nicolas WALGER.

Présents :

M. Laurent CURNIER ; M. Adrien SAILLET ; en tant que représentant des travailleurs
Mme Claire BOSCH, en tant que déléguée des travailleurs.
M. Patrick BONNET, en tant que représentant de l'Adapei

Excusés : M. Robert BIEHLER et Mme Christine FERNEY-MAY, représentants des familles

I – INFORMATIONS RELATIVES AU SITE DE CRAVANCHE ET A L'ESAT EN GENERAL

Des évolutions au sein de l'équipe :

- Recrutement de M. Jérôme FINEL, en tant que Moniteur d'atelier, sur les Prestations de services Arabelle
- Recrutement de M. Aurélien LAINE, en tant que Moniteur d'atelier Pauses Café, en remplacement de Mme Geneviève ALONSO, en arrêt.
- M.FINEL et M.LAINE travaillent en étroite collaboration avec Mme Emilie DUBOIS, Monitrice Coordinatrice de l'ensemble des Prestations.



Jérôme FINEL
Moniteur d'atelier
Prestations



Aurélien LAINE
Moniteur d'atelier
Prestations—Pauses Café
(en remplacement G.ALONSO)

Une activité économique soutenue sur le site

- Pour l'Atelier Maroquinerie,
 - Poursuite des travaux de sous-traitance pour l'industrie du luxe.
 - Lancement de l'offre « Cadeaux d'entreprise » lors d'un événement Partenaires, le 22 novembre 2024. L'événement s'appelle « L'ESAT, partenaire de vos achats responsables ».

Invitation

**L'ESAT DU TERRITOIRE DE BELFORT,
PARTENAIRE DE VOS ACHATS RESPONSABLES**

Toute l'équipe de l'ESAT est heureuse de vous inviter à venir découvrir en avant-première ses nouvelles offres de services :

- Catalogue ChickyPop pour des cadeaux d'entreprises qui ont du sens,
- Plateaux repas éco-responsables "zéro déchet"

Rendez-vous le
vendredi 22 novembre 2024
(Pour plus de détails, voir le programme ci-joint)

Inscription obligatoire !
Deux créneaux possibles, matin ou après-midi.
Réponse souhaitée par mail
(esatcravanche@adapei90.fr)
avant le mardi 12 novembre 2024

Il a lieu pendant le Mois de l'ESS et pendant la SEEPH – Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.

- Portes Ouvertes Grand Public le samedi 23 novembre 2024.

Réaction des représentants des travailleurs : Comment ça se passe pour le samedi ? Les travailleurs feront-ils des heures supplémentaires ?

Réponse de la direction : L'organisation du temps de travail sur cette semaine sera exceptionnellement adaptée. Les personnes qui travailleront le samedi, sur la base du volontariat, ne travailleront pas un autre jour de la semaine.

Au global, le temps de travail hebdomadaire sera respecté, et personne ne travaillera plus de 35h.

- Pour les Pauses Café, objectif de développement de l'activité via une stratégie commerciale plus offensive
 - Evolution de l'offre avec un volet « responsable » plus affirmé, notamment sur le volet environnemental (diminution des déchets produits)
 - Lancement officiel de l'offre « Plateaux-repas » lors de l'événement partenaires du 22 novembre 2024
 - Réalisation en cours de flyers
 - Recherche de tenues professionnelles pour l'équipe
- Pour les prestations de services multi métiers Arabelle / Alstom, objectif de stabilisation des équipes et de structuration des prestations.
- Pour Les Tables d'Uzel Jonxion, objectif principal de développement et de reconnaissance des compétences de l'équipe pour soutenir les parcours vers le milieu ordinaire.

Réaction des représentants des travailleurs : S'il y a développement de l'activité, il y a plus de travail pour les équipes. A Jonxion notamment, lorsqu'il y a production de plateaux-repas ou de buffet, cela représente une charge de travail importante pour l'équipe. Certains se disent fatigués. Il faut faire attention.

Réponse de la direction : L'équipe d'encadrement veille à anticiper et à répartir la charge de travail au mieux. Elle participe également à la production.

Pour l'instant, la production de plateaux-repas sous forme de bocaux est limitée à 30 par jour. Nous sommes en phase d'expérimentation.

Côté dynamique d'accompagnement

- Préparation en cours du plan de formation 2025.
Les travailleurs d'ESAT et leurs moniteurs sont invités à faire remonter leurs besoins et leurs souhaits de formation.
En 2024, le budget formation de l'ESAT a été multiplié par 3.

Réaction des représentants des travailleurs : On a un CPF mais on ne peut pas s'en servir. On ne trouve pas de formation qui nous intéresse.

Réponse de la direction : Peu de formations sont éligibles au CPF. Certains travailleurs ont utilisé leur CPF pour financer leur permis de conduire ou pour suivre une formation CACES.

- Renouvellement de l'opération « Duoday », le jeudi 21 novembre 2024
 - Recueil des souhaits des personnes
 - Recherche de structures partenaires
 - Concrétisation des duos

L'ESAT propose également à ses partenaires de réaliser un Duoday inversé pour découvrir les ateliers, échanger avec les travailleurs et réfléchir aux partenariats possibles.



- Plusieurs travailleurs ont quitté l'ESAT pour le milieu ordinaire depuis le début de l'année
 - Deux personnes ont intégré une formation qualifiante (« programmation informatique » et « animation »)
 - Une personne a été recrutée en CDI à l'Hôtel Kyriad sur un poste d'agent d'entretien-maintenance
 - Une personne a été recrutée en CDD sur un poste de mécanicien spécialisé
 - Une personne a été recrutée en CDD à l'EA Synaltis sur un poste de chauffeur
 - Une autre personne a été recrutée en CDD à la mairie de Chatenois-les-Forges sur un poste de secrétaire au service de l'état civil.

L'ESAT propose systématiquement :

- La poursuite de l'accompagnement, au sein de l'entreprise d'accueil (signature d'une convention d'appui)
- Un droit au retour à la fin du contrat ou en cas de difficultés, sous réserve que l'orientation en ESAT soit toujours en cours de validité.

Réaction des représentants des travailleurs : Certaines personnes se disent insatisfaites des propositions de stage faites par l'ESAT. Et trouvent que les choses ne vont pas assez vite. C'est le cas à Jonxion par exemple. Les terrains de stage sont toujours les mêmes.

Réponse de la direction : L'équipe d'accompagnement propose de nombreux terrains de stage. Elle ne peut toutefois pas toujours répondre aux souhaits des travailleurs de l'ESAT. Elle n'est pas seule à décider. Elle doit aussi trouver des entreprises prêtes à s'engager dans l'accueil de stagiaires et aussi dans le recrutement durable de travailleurs de l'ESAT. Les travailleurs peuvent aussi engager des démarches en autonomie s'ils le souhaitent.

L'utilisation de Mon Espace Santé

Mon espace santé est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé. Il a vocation à devenir le **carnet de santé numérique** de tous les assurés de la Sécurité Sociale.

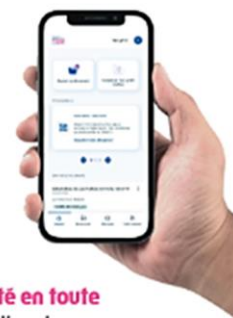
Mon Espace Santé se décompose en 2 blocs principaux :

- **Le Dossier Médical Partagé (DMP)** qui permet à chacun de stocker et de partager avec les professionnels de son choix des documents utiles à son parcours de santé (ordonnances, résultats d'examens par exemple)
- **La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)** pour échanger, en toute sécurité des informations, avec les professionnels de son choix

En tant qu'ESAT, nous sommes tenus à plusieurs choses :

- Promouvoir « Mon Espace Santé » auprès des personnes que nous accompagnons. Nous allons réfléchir à une large campagne d'information et de sensibilisation à mener en 2025
- Être des utilisateurs actifs de « Mon Espace Santé » en
 - Utilisant la messagerie sécurisée pour communiquer des documents aux personnes (par exemple, contrat de séjour ou contrat d'accompagnement)
 - Alimentant le DMP avec tout document d'accompagnement (au-delà d'un champ purement médical) que nous jugerions utile (par exemple, avis d'aptitude médicale côté ESAT, mesures de protection, PP...)

**Mon espace santé,
un service pour faciliter
votre suivi médical.**



Conservez vos documents de santé en toute sécurité : ordonnances, résultats d'analyses, comptes rendus de radiologie...



Partagez vos informations utiles avec les professionnels de santé pour faciliter votre prise en charge ;



Maîtrisez la confidentialité de vos données de santé en choisissant qui peut y accéder ;



Échangez simplement avec vos professionnels de santé grâce à la messagerie sécurisée ;

Ce qu'il faut retenir :

- Les professionnels de l'ESAT n'ont pas accès aux données de santé des personnes accompagnées.
- Les personnes accompagnées choisissent ce qu'elles veulent partager ou non.
- L'ESAT peut en revanche déverser des infos dans le DMP, consultables uniquement par la personne.
- L'ESAT peut utiliser la messagerie sécurisée pour communiquer avec les personnes accompagnées de manière sécurisée (courriers d'admissions / transmission du PP ...)

II - THEMES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT du CQVT

Les réponses seront apportées lors du prochain CQVT le 18 octobre. Quelques éléments de réponse ont toutefois été apportés en séance.

Question 1 - Equipe prestation entretien des locaux : Pourrait-on avoir des crochets pour les balais ?

Réponse Cette question sera relayée au moniteur d'atelier qui pourra apporter une réponse directement.

Question 2 – Equipe Jonxion : Les tables bar ne sont pas confortables. Pourrait-on les remplacer par 2 grandes tables rondes de 8 personnes ?

Réponse : Les Tables d'Uzel La Jonxion ne font pas partie de l'ESAT. La cafétéria est indépendante et ne relève pas du champ de compétences et de responsabilité de l'ESAT. L'équipe peut toutefois partager ses propositions directement avec le responsable de la cafétéria, hors CQVT.

De plus cette question ne relève pas des conditions de travail de l'équipe. Elle concerne davantage la qualité d'accueil des clients.

Question 3 – Equipe Jonxion : Pourrait-on avoir des pantalons ajustés ? Les pantalons actuels sont trop longs, on marche dessus.

III - THEMES RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU CVS

Les réponses seront apportées lors du prochain CVS du Secteur, le 19 novembre 2024. Quelques éléments de réponse ont toutefois été apportés en séance.

Question 1 : Pour le remboursement des frais de transport en commun,

- Les 1ers remboursements seront-ils bien effectués avec les rémunérations d'octobre ?
- Est-on remboursé même lorsque l'on est en vacances ?

Les 1ers remboursements seront effectués avec les rémunération d'octobre sous réserve de la bonne transmission des justificatifs.

Le remboursement concerne uniquement les trajets domicile-travail. Il n'y aura donc pas remboursement :

- pendant les périodes de congés
- pendant les périodes d'arrêt maladie
- en cas d'absences injustifiées.

Question 2 : Pour les personnes qui utilisent des mobilités douces (vélos, covoiturage...), peut-il y avoir un remboursement ?

Question 3 : Chèques vacances

- Y aura-t-il des chèques vacances pour cette année ?
- Tout le monde n'est pas concerné par le remboursement des frais de transports. Si le coût généré par ce remboursement provoque un arrêt des chèques vacances, ce n'est pas très équitable.

Question 4 : Mutuelle – A partir de quand bénéficierons-nous d'une prise en charge à 50% par l'ESAT ? Y aura-t-il une rétroactivité ?

Nous sommes toujours en attente de la parution du décret.

Question 5 : Les travailleurs de l'ESAT pourraient-ils bénéficier de jours de congés supplémentaires en lien avec leur ancienneté ?

Question 6 : Dossier médical partagé.

- Tout le monde n'a pas l'information DMP. Est-ce normal ?
- Quel est le but du DMP ? On ne le comprend pas.
- Peut-on s'opposer à cette démarche ?

IV- THEMES RELATIFS A LA COMMISSION DE SITE

Question 1 : Pourrait-on réaliser une sortie de fin d'année à l'échelle du site de Cravanche ? Toutes les personnes du site ne se connaissent pas.

Réponse : Nous allons y réfléchir. Nous pourrions envisager un événement qui permette de :

- Créer du lien et renforcer la cohésion d'équipe entre les différents travailleurs du site de Cravanche qui ont peu l'occasion de se côtoyer
- Réfléchir ensemble à des axes d'amélioration
- Partager un moment convivial

Question 2 : Le budget « cantine » pourrait-il être augmenté ? Les prix ont augmenté et on se retrouve un peu juste pour prendre entrée / plat / dessert.

Réponse : Une étude des tarifs sera réalisée avant d'arbitrer sur une éventuelle augmentation du budget « cantine ».

Pour rappel, les compte-rendu de CVS, des commissions de site, et des CQVT sont disponibles via l'espace Documentation du Livret d'accueil Numérique de l'ESAT.



Pour y accéder :

- Adresse web : <https://www.livret-accueil-esat-90.fr/>
- QR Code



Scanne moi